



cgt@yvelines.fr

**S'informer,
S'organiser,
Agir...
avec la CGT**



Appel CGT 25.04.2019

ALERTE !

Un projet de loi menace gravement notre avenir...

ALERTE !

PRÉCARITÉ

RECOURS AUX CONTRATS DE MISSION

Amplification des écarts salariaux femmes - hommes

MISE EN CONCURRENCE DES AGENTS

NON À LA CASSE DE LA FONCTION PUBLIQUE

SUPPRESSIONS DE POSTES

Allongement du temps de travail
Suppression des accords locaux

INÉGALITÉS DE TRAITEMENT

Poursuite du gel du point d'indice
Pression des directions

RÉMUNÉRATION AU MÉRITE

Opacité dans les avancements, mutations, promotions • Favoritisme
Généralisation de l'entretien professionnel sur des critères subjectifs

SUPPRESSION DES COMPÉTENCES DES CAP

SUPPRESSION DES CHSCT

Réduction des moyens alloués à la médecine de prévention
Accroissement des risques psychosociaux

CLIENTÉLISME

Fin de garanties collectives
Soumission aux intérêts partisans

ATTEINTES À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

RECRUTEMENT PAR CONTRAT

**JEUDI 9 MAI 2019, TOUS EN GRÈVE
POUR L'AVENIR DE LA FONCTION PUBLIQUE
POUR NOS DROITS, NOS EMPLOIS, NOS MISSIONS !**

Consultez, naviguez, abonnez-vous à notre site internet :
<http://cd78.reference-syndicale.fr/>

Agents du Conseil Départemental ,
Agents des Établissements Publics,

Le projet de loi Dussopt dit de « transformation de la fonction publique » vise à :

- Démanteler le statut général des fonctionnaires,
- Amplifier les situations de précarité et la flexibilité,
- Affaiblir les instances représentatives (CT, CHSCT, CAP, CCP),
- Porter une attaque sans précédent contre les droits et garanties de l'ensemble des personnels.



Les objectifs de ce projet sont notamment de supprimer 70 000 postes dans la fonction publique territoriale, de réduire la dépense publique de 60 milliards et faciliter les privatisations...

Nous sommes particulièrement concernés dans les Yvelines !

Quelques exemples parmi d'autres...

PRÉCARITÉ : Dans notre collectivité, nous connaissons déjà un taux de précarité très important. Dans le projet Dussopt, les possibilités de recours à l'emploi contractuel seront largement étendues en instaurant de nouveaux types de CDD (art. 5 à 8). **Demain, avec ce projet de loi , la précarité sera pire !**

EXTERNALISATION : Le département des Yvelines est champion toutes catégories de l'externalisation (EPI 78-92, SEMOP, GIP, SEM etc...). Le projet facilitera les futures externalisation en ne laissant plus le choix aux agents titulaires via un dispositif de détachement automatique en CDI (art.26). **Demain, avec ce projet de loi , les externalisations seront pire !**

DIALOGUE SOCIAL : Nous connaissons tous les difficultés à ce que la parole des agents soient réellement prise en compte. Les réorganisations se font à marche forcée, les déroulement de carrière et évolution de primes manquent cruellement de clarté... Le projet vide le contenu des instance du personnel (art. 1 à 4). **Demain, avec ce projet de loi , le dialogue social sera pire !**

TEMPS DE TRAVAIL : Notre temps de travail est à 1607 H. Cependant des dérogations sont possibles pour tenir compte de sujétions particulières c'est notamment le cas des professionnels qui ont droit à des jours de sujétions et des agents des collèges à 1572 H. Le projet de loi ne permettra plus aucune dérogations (art. 17). **Avec ce projet de loi , le temps de travail sera pire !**



**JEUDI 9 MAI 2019, TOUS EN GRÈVE
POUR L'AVENIR DE LA FONCTION PUBLIQUE
POUR NOS DROITS, NOS EMPLOIS, NOS MISSIONS !**